

AUDIT TECHNIQUE D'UN ACTIF IMMOBILIER

Luttez contre l'obsolescence de vos actifs et restez conforme à la réglementation

2 JOURS, 14 HEURES

IMMOBILIER ET LOGEMENT SOCIAL

CODE : IC97

Objectifs de la formation

- Expérimenter une méthode d'audit technique d'un actif immobilier
- utiliser une grille d'observation en visite de site
- Intégrer les contraintes réglementaires des bâtiments dans ses audits
- Analyser les rapports d'audit avec les référentiels à disposition
- Mettre en place des actions pour lutter contre l'obsolescence technique et réglementaire des actifs

Animée par

- CHAUVIN Jimmy
Directeur Maîtrise d'Ouvrage,
IMMOVALOR, EMERGENCE
CONSEIL

Public concernés

- Responsable technique ; Investisseur immobilier ; Gestionnaire de parcs immobiliers ; Asset Manager ; Property Manager ; Syndic de copropriété

Dates

- Paris
03-04/10/2019
12-13/12/2019

Critères d'admission

Intégrer les principes et la pratique de l'audit

- Comprendre la démarche
- Concevoir un référentiel
- Savoir faire un diagnostic
- Effectuer des préconisations

Cerner les spécificités de l'audit technique

- Bien utiliser les données documentaires
- Organiser des visites de site
- Comprendre les différentes méthodes d'audit technique : inventaire et comparaison des méthodes

Analyse de différents rapports d'audit / benchmark

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Modalités pédagogiques

- Tous nos stages de formations sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants.
- Les formations se déroulent en présentiel ou en classe virtuelle avec un équilibre théorie / pratique. Chaque fois que cela est pertinent des études de cas et des mises en pratique ou en situation sont proposées aux stagiaires.
- Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics.
- Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session.
- Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation.
- Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

Tarifs

- Tarif général _____ 1495,00 €HT

Acquérir une méthode d'audit sur l'ensemble des thématiques concernées

- Classement, implantation, construction, électricité, éclairage, dégagements, ventilation, chauffage/climatisation, sûreté/sécurité, accessibilité, environnement

Structurer son audit technique

- Bien préparer la visite : organisation, logistique, prise de RDV, accompagnement, gestion des accès

Maîtriser la visite de site

- Acquérir la bonne méthode de recueil d'informations
- Contrôler l'accès aux locaux
- Interviewer les occupants

Assurer la prise d'informations

- Intégrer l'impératif de la prise de notes et des photos
- Assurer le recueil des documents techniques

Exploiter les données recueillies

- Selon le référentiel
- Selon les contraintes réglementaires

Intégrer les méthodes de formalisation

■ Rédiger le rapport écrit : aspect rédactionnel, mise en avant des budgets, planification

■ Procéder à la restitution orale